

**Association L.A.P.E. LORRAINE**  
**(Association Lieux d'Accueil Parents-Enfants de Lorraine)**

**Rapport Moral année 2019**

**1. Les locaux**

Notre siège social est toujours au 89 bis rue Pasteur à Pont à Mousson. Nous y sommes toujours accueillis à titre gracieux par le CCAS de la ville, dans les locaux du Lieu d'Accueil Enfants-Parents : « Petit Prince » ; nous remercions vivement la ville de Pont à Mousson pour son engagement renouvelé à nos côtés.

**2. Le Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois dans l'année. Il est constitué de 10 membres, qu'ils soient remerciés pour leur investissement.

Les membres du bureau :

- Sylvie LOGELIN, cadre de formation à l'I.R.T.S. de Lorraine, présidente,
- Bernadette MACE, responsable du pôle parentalité et conjugalité et accueillante au Café des Parents à l'E.P.E. de Moselle, vice-présidente,
- Dominique PADOIN, accueillante à « La Ribambelle » et à « La Farandole » de Creutzwald, secrétaire,
- Odile ZAMBONI-ROY, accueillante à « l'Hirondelle » de Mont St Martin et à « Lape'tite Maison » à Longuyon, secrétaire adjointe,
- Crystèle CROCE, Educatrice de Jeunes Enfants, formatrice, consultante, trésorière,
- Patricia BULIC STEPHANO, accueillante et responsable du « Petit Prince » du CCAS de la ville de Pont à Mousson, trésorière adjointe,
- Autres membres du C.A. : Véronique DIAN, Béatrice LOQUAIS, Suzel MAILLARD, Séverine NOVAK.

Les sortants : un tiers du C.A. est renouvelable tous les 3 ans ; cette année, 3 personnes sont sortantes : Sylvie LOGELIN, Patricia BULIC STEPHANO, Dominique PADOIN qui se représentent. Le Conseil d'Administration joue un rôle clef dans la préparation des journées de réflexion (choix des thèmes, élaboration des contenus de journées) et nous avons plus que jamais besoin, comme chaque année, de forces vives et renouvelées.

Appel aux nouvelles candidatures : l'engagement associatif représente une force pour notre réseau, il est vital que cela se poursuive afin de conserver une légitimité acquise progressivement auprès des financeurs, avec une représentation régionale, comme nous pouvons le souligner chaque année.

**3. Les adhésions en 2019**

**31 adhérents** au titre de personnes morales (36 l'an dernier) qui représentent 44 lieux (46 l'an dernier) et qui se répartissent comme suit :

- 6 adhésions dans les Vosges (qui représentent 12 lieux dont 5 du Conseil Départemental)
- 12 adhésions en Meurthe et Moselle (qui représentent 15 lieux)
- 10 adhésions en Moselle (qui représentent 14 lieux)
- 3 adhésions en Meuse (qui représentent 3 lieux)

Remarque : à ce jour, l'association L.A.P.E. Lorraine a répertorié 65 Lieux d'Accueil Enfants-Parents différents existants en région Lorraine (ces lieux ont été identifiés par les C.A.F. ou se sont fait connaître directement) et nous envoyons les invitations aux journées, à tous ces lieux.

Appel aux adhésions :

Peuvent adhérer, à titre de personne morale, tout lieu qui répond aux critères suivants :

- Accueil d'enfants accompagnés d'un parent ou substitut parental majeur (assistante maternelle, grand parent, etc....) qui reste dans le lieu pendant tout le temps de l'accueil,
- Lieu respectant confidentialité et discrétion absolue sur les accueillis, vis-à-vis des institutions et des professionnels sociaux, médicaux, éducatifs, mandatés ou non,
- Lieu pratiquant une supervision menée par une personne qualifiée,
- Les responsables et les accueillants du lieu s'engagent à travailler dans le cadre de la Charte des Accueillants, élaborée par l'association L.A.P.E. Lorraine, et à signer cette charte.

Le bureau de l'association est en charge d'apprécier, après lecture du projet des lieux demandeurs, le bien-fondé de la demande. Nous attirons votre attention sur la rigueur nécessaire à la démarche d'adhésion (paiement et dossier complet) ; nous souhaiterions une certaine vigilance des accueillants sur cette question. Nous remercions la grande patience des membres du bureau qui relancent avec ténacité les lieux qui nous fournissent des dossiers incomplets. Nous en profitons pour rappeler que nous sommes tous bénévoles dans ce réseau et que les dossiers complets nous facilitent la tâche.

Nous comptons **18 adhérents** au titre de personnes physiques (23 en 2018).

Peuvent adhérer, à titre de personne physique, toute personne faisant partie ou non d'un nouveau projet, d'un lieu en fonctionnement, ou intéressée par les objectifs de l'association. Nous rappelons que cette adhésion a aussi valeur d'engagement et d'encouragement à l'égard du travail du réseau.

Les tarifs de cotisation varient peu d'une année à l'autre et nous n'avons pas décidé d'augmenter cette année.

- 55 € par personne morale et 90 € pour les adhérents qui représentent plusieurs L.A.E.P. (plus un tarif spécifique pour le Conseil Départemental des Vosges qui représente à lui seul 5 lieux adhérents),
- 20 € par personne physique

Rappel : un accueillant peut-être adhérent au titre de personne physique même si son lieu est adhérent au titre de personne morale.

Nous rappelons qu'un paiement de 25 € a été demandé aux personnes qui participent à nos journées et qui ne sont pas adhérentes. Ces contributions alimentent financièrement notre projet qui se veut exigeant et ambitieux du point de vue des contenus de journées que nous proposons.

#### **4. Le projet associatif**

Dans la continuité des objectifs initiaux, l'association a pour projet de :

- Mettre en réseau les lieux d'accueil parents-enfants existants et en projet dans notre région,
- Mener une réflexion sur l'éthique des lieux et la pratique de l'accueillant,
- Mener une réflexion sur l'accueil des familles dans leurs différences culturelles,
- Mener une réflexion sur le soutien à la parentalité,
- Promouvoir la reconnaissance des Lieux d'Accueil Enfants-Parents.

L'association poursuit un but non lucratif.

## 5. Les points positifs

Notre réseau aura 20 ans en 2020, nous en sommes fiers : 20 ans représentent 80 journées de travail, 80 comptes rendus de ces journées, la création et la maintenance d'un site internet, la création de 2 niveaux de formation « être accueillant » et un niveau 1 rendu obligatoire par les 4 CAF de Lorraine et par la CAF des Ardennes, la reconnaissance de notre travail théorique par les financeurs, la création de la charte de l'accueillant, la professionnalisation des accueillants, la reconnaissance des temps de réunions d'équipe, l'implication au sein du réseau national et aux journées organisées par ce réseau, des interventions dans d'autres réseaux et des formations hors région : une expertise reconnue. Tout cela est rendu possible grâce au soutien de nos financeurs, à l'engagement et au travail des membres du C.A., aux liens établis entre nos pratiques, à l'intelligence collective qui émerge des journées de travail. Les accueillants, souvent isolés dans leurs structures, nous disent régulièrement combien ce réseau constitue un souffle, un soutien, un appui, qui leur permet ensuite de s'affirmer davantage ou d'être confortés dans leurs pratiques.

Notre réseau est bien vivant, les journées de travail sont investies par les professionnels, ils en sont satisfaits et les évaluations nous montrent combien les participants comptent sur ce réseau et nous comptons sur eux pour continuer à alimenter nos réflexions et à réinterroger les fondements de nos pratiques.

Nous avons vérifié, encore une fois cette année, combien nous sommes soutenant pour des lieux dont les professionnels œuvrent pour garder l'éthique de leur L.A.E.P. Nos chiffres de fréquentation sont stables.

Les formations d'accueillants sont toujours plébiscitées et appréciées. Ces formations d'accueillants nous permettent d'inviter au réseau de nouvelles personnes.

Depuis 2015, se réunit un réseau national des réseaux locaux de L.A.E.P., à l'initiative du FURET. Patricia BULIC STEPHANO a pris le relais de Sylvie LOGELIN pour participer à ce réseau et participe régulièrement aux différentes réunions, pour y représenter l'association L.A.P.E. Lorraine. Ce réseau national se réunit en moyenne 3 fois par an, réunions qui font l'objet de comptes rendus. Notre association a signé une convention en 2018 avec le Furet qui porte l'organisation de ce réseau.

Les objectifs de ce réseau national sont les suivants :

- Faire connaître la création de ce groupe de travail aux différents réseaux locaux et à travers eux, aux L.A.E.P.
- Mutualiser les ressources, les savoir-faire, regrouper les compétences en respectant la diversité des contextes et des réponses apportées
- Réfléchir sur les notions d'accompagnement et de soutien à la parentalité, leurs enjeux, leurs références théoriques
- Favoriser par tout moyen adapté la reconnaissance de la spécificité et le développement des L.A.E.P.
- Etre une force de proposition pour les institutions et les gestionnaires
- Constituer une instance de veille
- Soutenir l'expérimentation et la recherche

Cette année 2019 a vu se réunir un colloque sur le thème de la supervision, à Montpellier, le 11 octobre. Les thèmes travaillés en 2019 : l'évaluation du fonctionnement du réseau, la préparation du colloque, la mise en place d'une audition du réseau national dans le cadre d'une mission autour du parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation de l'enfant entre 0 et 6ans.

La Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 donne encore priorité au soutien à la parentalité. Les L.A.E.P. ont été les précurseurs dans la valorisation des compétences parentales, et de façon plus globale, dans

l'accompagnement à la parentalité ; ils ont une place singulière qu'il est de notre responsabilité de maintenir au regard d'un accompagnement bienveillant au « devenir parents ».

Cette année, notre réflexion de réseau s'est beaucoup focalisée sur ce qui constitue un L.A.E.P. et moins sur le public accueilli, répondant par là aux demandes des professionnels. Asseoir les pratiques sécurise les équipes pour un meilleur accueil des familles. Dans une société fragile, mouvante et traversée par des formes de violence, offrir aux familles des structures solides et contenant au sein desquelles elles peuvent se ressourcer et tenir nous semble primordial.

Lieux de prévention primaire, les L.A.E.P. sont l'occasion de l'ouverture de la famille au lien social dans cette période toute particulière que constitue l'arrivée d'un enfant. Les L.A.E.P. participent, par ailleurs, et nous le réaffirmons, à la rencontre de populations qui n'ont plus l'occasion de se découvrir dans notre société. Ce sont des lieux qui favorisent la mixité sociale, ce qui reste difficile quand ils sont implantés en quartier « politique de la ville » sans avoir pu rendre suffisamment attractif leur lieu (investissements insuffisants dans la qualité des locaux sur un plan matériel).

La question de la mixité sociale a toujours à voir avec la question de l'implantation d'un lieu, la situation géographique peut fermer ou ouvrir l'accessibilité. Quand une implantation a montré son efficacité, il est important que cela reste soutenu politiquement.

Les L.A.E.P. restent encore parfois trop souvent perçus comme réservés aux familles dites en « difficultés sociales et relationnelles ». Nous affirmons le caractère généraliste de ces lieux car la socialisation et l'individuation de l'enfant sont à construire dans tous les milieux. Il est fondamental de transmettre cette finalité des lieux aux partenaires qui recommandent les lieux d'accueil aux familles qu'ils accompagnent.

Par ailleurs, nous soutenons aussi que rejoindre les publics les plus éloignés demande du temps, des stratégies partenariales et de réseau, une communication particulière. Malheureusement, par manque de compréhension des institutionnels porteurs des L.A.E.P., certaines équipes n'ont pas suffisamment de moyens pour mettre en œuvre cette démarche.

Ces lieux permettent à l'enfant « d'entrer en société » et de prendre l'habitude de compter sur des adultes en toute confiance pour évoluer. Ils valorisent la coéducation dans un climat de confiance. Enfin, ils contribuent à l'instauration de l'estime de soi et de l'autonomie des adultes et des enfants. Ils mobilisent les parents dans le processus d'individuation et d'autonomisation de leurs enfants. Le collectif renforce les individus car les personnes reconnues dans le groupe, gagnent en estime d'elles-mêmes. Les personnes, reconnues et soutenues au sein d'un groupe, renouent avec leur utilité sociale.

Nous observons des familles pour lesquelles la règle posée dans les lieux est reproduite au domicile, les parents instaurant là une continuité éducative entre espace collectif et espace privé. D'autres familles peuvent découvrir qu'un lieu collectif impose certaines règles à l'enfant. Nos lieux s'inscrivent donc comme des espaces intermédiaires entre la vie familiale et la société.

Les L.A.E.P. s'inscrivent davantage dans les réseaux initiés par les C.A.F. et les C.D., ce qui peut leur permettre de mieux se faire connaître localement. Nous encourageons les équipes à mobiliser ces partenaires lors des journées organisées dans leurs murs. Nous trouvons dommageable que nos journées de réseau se referment sur les seuls accueillants.

La charge de travail des accueillants, qui cumulent, le plus souvent diverses fonctions, est importante. Sans parler des charges administratives toujours plus lourdes. Nous regrettons le manque d'unité, dans le temps et dans les montages des dossiers de demande de subventions et de bilans.

## 6. Les questions qui nous préoccupent :

### **Le financement de notre association est plus que fragile et nous sommes en sursis depuis plusieurs années.**

Nous maintenons notre activité au détriment des remboursements kilométriques des membres du C.A. La dimension régionale exige de la part de ces personnes des déplacements importants et renouvelés. Notre association, malgré ses 20 ans est extrêmement précaire. Notre cri d'alarme ne semble pas entendu, ni des participants qui se désengagent des adhésions physiques ni des financeurs. La sécurité qu'apporte le réseau aux professionnels est à l'inverse de l'insécurité générée, au niveau associatif, par le manque de soutien institutionnel. Un réseau qui a 20 ans ne garantit pas sa pérennité, le risque de disparition d'un réseau tel que le nôtre est réel mais ne semble pas inquiéter suffisamment les financeurs. Nous réalisons, au travers du réseau national, combien l'absence d'un réseau en région peut faire régresser la profession d'accueillant et les postures extrêmement rapidement.

Nous nous inquiétons parfois du décalage que soulignent les participants à nos journées entre les discours portés par notre réseau et le réseau national et les freins rencontrés sur certains territoires (élus, institutionnels ou responsables de structures) pour mettre en acte soit les questions éthiques (confidentialité...) soit les questions organisationnelles (double accueil, temps de régulation, temps de partenariat). Ceci reste très variable d'un territoire à l'autre.

Plus particulièrement, le manque de moyens de certains lieux reste préoccupant. Nous insistons encore cette année sur la nécessité de l'accueil en binôme que ne respectent pas certaines structures : trop de lieux ouvrent de façon habituelle ou épisodique avec un seul accueillant. Celui-ci pare alors au plus pressé, à savoir : faire respecter les règles de son lieu auprès des parents et des enfants et maintenir un cadre convivial, ce qui capte son entière énergie et ne lui permet le plus souvent aucune écoute, aucune disponibilité, en particulier aux nouveaux venus, aucune prise de recul sur les situations individuelles ou conflictuelles dans le groupe. Ce type d'accueil a des effets connus sur le lieu lui-même : prise de leadership de certains parents, enclavement de certains groupes de familles qui prennent le pouvoir sur le lieu et ne lui permettent plus de s'ouvrir aux nouveaux....

L'accueil en binôme est une condition indispensable au maintien d'une dynamique de groupe de qualité, à la prise de recul constante sur les situations, il permet à chaque parent de se voir donner une place et de ne pas être tenu à l'écart, il met en sécurité le professionnel pour lui permettre ensuite de mettre en sécurité les parents et les enfants accueillis.

Le manque de moyens est au détriment de la qualité d'accueil. Or, c'est de cette qualité que dépend l'inscription de nos lieux dans une politique de prévention primaire. Nous ne pouvons que valoriser l'initiative des C.A.F. quant au « contrôle qualitatif » des L.A.E.P., initié par la C.N.A.F. Les lieux ont besoin d'être soutenus dans une cohérence à trouver entre exigence de qualité, mobilisation de moyens et positionnement des financeurs.

La question du soutien financier est donc cruciale ; à ce propos, nous sommes relativement pessimistes quant à l'engagement financier de certaines collectivités territoriales probablement liées à la baisse des dotations d'Etat.

Une grande partie des lieux, dans certains départements de notre région, embauche par exemple, des personnes peu ou pas qualifiées malgré les exigences affirmées par les C.A.F. Nos journées de travail mettent en évidence la complexité de la fonction d'accueillant au croisement de la connaissance du développement du jeune enfant, de celle du jeune parent aux prises avec un processus psychologique complexe dans cette période post-natale et la maîtrise des savoir-être, en lien avec l'observation et l'écoute active par exemple. Les parents comptent sur nous, professionnels, pour les rassurer sur la manière dont grandit leur jeune enfant, éventuellement les alerter sur les éventuels retards ou dysharmonies. Nous ne pouvons échapper à cette responsabilité, sans être trop normalisant, et cela demande un savoir-être souvent lié à l'expérience de vie, soutenue par un minimum de qualification. Nos journées de réseau ne peuvent suffire à outiller suffisamment les professionnels les plus éloignés des formations de base.

Des personnes deviennent accueillantes malgré elles et ont des difficultés à intégrer les postures inhérentes à l'accueil en L.A.E.P. (neutralité, accueil inconditionnel positif, écoute, non directivité...). Il est difficile pour elles de s'engager dans une posture non choisie et tellement éloignée des pratiques professionnelles « classiques ». L'attention pour le parent et l'enfant dans la dyade parent-enfant est le moteur de notre travail d'accueil alors que, dans la plupart des autres professions de la petite enfance, c'est l'empathie pour l'enfant qui est la priorité.

Les collectivités retardent de plus en plus leur paiement de subventions, ce qui a des effets sur la trésorerie des structures associatives. A moyen terme, le nombre des L.A.E.P. risque de diminuer de façon notable. Enfin, nous déplorons les retards de versement des subventions qui mettent en grande difficulté les trésoreries des associations.

Nous sommes conscients de la rareté des comités de pilotage qui, pourtant, sont des lieux de compréhension et d'échanges autour de la qualité du travail. En tant qu'association régionale, il nous semble que les espaces de concertation de cette nature sont indispensables pour conforter les projets, les partenariats et les engagements politiques dont les lieux ont besoin pour assurer leur fonctionnement. Ils sont aussi les lieux qui garantissent une certaine éthique de travail. Ces comités de pilotage sont encouragés par les conseillers techniques des C.A.F.

Comme l'an dernier, les demandes de thèmes qui nous sont faites dans nos journées régionales relèvent parfois du champ de la formation et nous encourageons les accueillants à accéder à la formation professionnelle continue. Nos journées de réseau constituent une action d'information et d'échanges autour des pratiques mais non de formation. Les demandes cette année restent en large majorité concordant avec nos objectifs, ce qui semble démontrer une bonne appropriation par les participants des objectifs de notre réseau.

#### **Remerciements**

Nous remercions les financeurs qui soutiennent notre réseau : les Conseils Départementaux 54, 55 et 57 et les C.A.F. 54, 57 et 88. Nous tenons à remercier encore cette année la ville de Pont-à-Mousson qui nous prête les locaux de notre siège social.

Nous remercions également nos adhérents sans lesquels le réseau n'aurait pas de sens.